Mettre en place et conduire un verger en agriculture biologique

Objectifs
Apprendre à mettre en place un verger (technique de greffe, taille, soin des arbres).

Contenu
Jeudi 02 février
Apprendre à collecter des greffons.
- Les conditions de conservation des greffons.
- Récolte collective de greffons en parfait dormance.

Vendredi 03 février
Apprendre à tailler:
- en prenant en compte les mouvements de sève
- en évaluant les besoins de l'arbre et les opérations à mettre en œuvre
- pour établir ou maintenir, selon le cas, la structure de l'arbre.
- tailler en respectant les règles de la taille des fruitiers à pépins

Jeudi 15 mars
Acquérir les différentes pratiques de greffe:
- Le greffage au printemps
- L'entretien des greffes (soin - taille)
- Diagnostic des échecs

Formation en partenariat avec LE FILON VERT. Pré-requis: pas de pré-requis nécessaire.

Infos complémentaires

ADDEARG
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 13/10/2011

Tarifs
Adhérent 60€
Non adhérent 75/67€
Non agricole 140/jour€
Inscription pour l'ensemble du parcours (les 3 jours)

Plus de renseignements
Formation : Gautier FELIX
20, route de Nîmes
30190 Saint Geniès de Malgoirès
Tel/Fax: 04 66 63 18 89
addearg.formation@gmail.com

Taux de satisfaction : %

Repas à partager tiré du sac à midi.

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

02 févr 2012 09:00 - 17:00	Dans différents verger 30140 THOIRAS	Sylvie DUPART, formatrice en arboriculture pour LE FILON VERT
03 févr 2012 09:00 - 17:00	Verger pédagogique de Thoiras 30140 THOIRAS	Sylvie DUPART, formatrice en arboriculture pour LE FILON VERT
15 mars 2012 09:00 - 17:00	Verger pédagogique de Thoiras 30140 THOIRAS	Sylvie DUPART, formatrice en arboriculture pour LE FILON VERT

Partenaire(s)
LES ADEAR
POUR S'INSTALLER PAYSAN

Financeur(s)
GARD 3.0 Département
vivea

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)